

Votre assurance
vacances-voyages



ASSURA

mondia

L'étranger...

Appendicite à Calcutta, jambe cassée dans la Sierra Nevada ou infarctus à Copacabana? Quoi qu'il arrive, où que ce soit, **Mondia** est là pour vous assister! **Alors, n'attendez pas et assurez-vous pour voyager sans soucis!**

Quelles sont les prestations garanties par Mondia?

Voici 14 bonnes raisons de conclure une **Mondia**:

- 1 Extension au tarif local des prestations assurées en Suisse
- 2 Couverture de la participation mise à la charge de l'assuré dans les pays de l'UE et de l'AELE
- 3 Centrale d'alarme à disposition en cas d'urgence 24 heures sur 24
- 4 Assistance médicale par l'intermédiaire d'un médecin sur place
- 5 Avance sur les frais d'hospitalisation
- 6 Transport sanitaire
- 7 Rapatriement sanitaire
- 8 Rapatriement après décès
- 9 Rapatriement des autres personnes assurées et des enfants de l'assuré
- 10 Visite d'un proche parent en cas d'hospitalisation à l'étranger
- 11 Recherche et sauvetage
- 12 Assistance administrative en cas de perte de documents d'identité ou de titres de transport
- 13 Livraison de médicaments essentiels qui ne sont pas disponibles sur place
- 14 Transmission de messages urgents à la suite d'un sinistre

Restez jeune avec Assura!

Dès 26 ans, Assura garantit l'âge d'entrée

Contrairement à la plupart des assureurs maladie, Assura n'augmente pas ses primes en fonction de l'âge. Ainsi, vous n'êtes pas pénalisé au fil des ans et votre fidélité est récompensée.

...en toute sérénité

La catégorie **Mondia**

Assurance pour traitements d'urgence survenus lors de vacances ou voyages à l'étranger.

Primes mensuelles:	avec accident	sans accident
Enfants (rabais familial de 20% déduit)	Fr. 6.40	Fr. 5.60
Adultes	Fr. 8.–	Fr. 7.–

- 1 Prise en charge des dépassements de tarifs par rapport à ceux pratiqués dans le canton de domicile.
- 2 Prise en charge de la participation supplémentaire mise à la charge de l'assuré au bénéfice des Accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes conclus entre la Suisse et l'UE, ainsi que de la convention AELE révisée.
- 3 L'assistance et le rapatriement de l'étranger sont organisés par notre organisme d'assistance, atteignable 24h sur 24h au numéro +41 21 721 44 88.
- 4 Pour les séjours à l'étranger d'une durée supérieure à 45 jours consécutifs, il est nécessaire de faire une demande préalable auprès d'Assura SA afin de bénéficier des prestations de la présente catégorie d'assurance.

Lors de la préparation de votre voyage, il est fortement recommandé de consulter la rubrique « conseils aux voyageurs » du site du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) www.dfae.admin.ch qui vous renseigne sur la situation actuelle des différents pays (hormis les pays d'Europe occidentale) et des risques éventuels que vous encourez en vous y rendant. En effet, les sinistres survenus dans le cadre d'opérations de guerre, d'émeutes ou de mouvements populaires, d'actes de terrorisme ou de sabotages ou de tout autre événement assimilé, sont exclus de l'assurance.

Oui, Mondia m'intéresse

- Je suis déjà affilié(e) auprès d'Assura SA et souhaite inclure dans mon contrat d'assurance la catégorie Mondia

Concerne également:

Nom, prénom

N° de police

Signature

Nom, prénom

N° de police

Signature

Nom, prénom

N° de police

Signature

- Je ne suis pas encore affilié(e) auprès d'Assura SA:
- Veuillez m'appeler pour fixer un rendez-vous à ma convenance et sans engagement
- Veuillez m'envoyer une proposition d'assurance pour la (les) catégorie(s) ci-dessous

- Mondia
- Basis L'assurance obligatoire des soins
- Complementa Maxi L'assurance des soins spéciaux
- Priveco, Optima, Ultra Les assurances des frais d'hospitalisation en privé
- Hospita L'assurance de capital en cas d'hospitalisation
- Denta Plus L'assurance des soins dentaires
- Natura L'assurance des médecines alternatives
- Medna L'assurance des médecines alternatives prodiguées par des médecins
- Previsia L'assurance accident individuelle
- Pecunia L'assurance pour perte de gain
- LAA / LAA+ L'assurance accident obligatoire pour le personnel
- Assura Vie Les assurances de prévoyance, épargne et patrimoine
- Animalia L'assurance pour votre chien ou votre chat

Nom, prénom

Date de naissance

Rue, n°

NPA/Localité

Tél. privé

Tél. prof.

Heures de contact souhaitées



N° agence -----

N° agent -----

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-reponse



Assura SA
Av. C.-F. Ramuz 70
Case postale 61
1009 Pully

Direction générale:

Av. C.-F. Ramuz 70
Pully-Lausanne

**Direction pour
la Suisse alémanique:**

Freiburgstrasse 370
3018 Berne-Bümpliz

**Succursales de la Suisse romande
et du Tessin:**

Av. C.-F. Ramuz 70
1009 Pully
Tél. 021 721 44 11
Fax 021 721 46 99

Rte de Beaumont 20
2068 Hauterive
Tél. 032 756 65 65
Fax 032 756 65 99

Ch. des Marais 2
1232 Confignon
Tél. 022 850 90 10
Fax 022 850 90 79

Pré Fleuri 2A
1951 Sion
Tél. 027 327 24 60
Fax 027 327 24 59

Rte des Préalpes 58
1723 Marly
Tél. 026 435 22 00
Fax 026 435 22 99

Via ala Munda 1
6528 Camorino
Tél. 091 611 56 40
Fax 091 611 56 69

**Succursales
de la Suisse alémanique:**

Freiburgstrasse 370
3018 Berne-Bümpliz
Tél. 031 556 70 70
Fax 031 556 70 99

Seeburgstrasse 20
6000 Lucerne 15
Tél. 041 375 60 30
Fax 041 375 60 59

Rorschacherstrasse 155
9006 St-Gall
Tél. 071 243 90 00
Fax 071 243 90 29

Algierstrasse 1
8048 Zurich
Tél. 044 438 56 56
Fax 044 438 56 99

Gundeldingerstrasse 170
4008 Bâle
Tél. 061 465 90 30
Fax 061 465 90 59

